

21 octobre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Parapentistes, parachutistes, attention au risque électrique !

Enedis et RTE souhaitent rappeler les consignes de prudence à proximité des lignes électriques.

Le mardi 7 octobre, les équipes de RTE ont été sollicitées par le SDIS65 pour couper l'alimentation électrique de la ligne 63 000V qui passe aux abords du village de Bazus-Aure (65). Un parapentiste s'est emmêlé la voile dans les câbles sous tension. Fort heureusement, non touché par le courant électrique, il a pu être secouru grâce à la mobilisation rapide des équipes du SDIS, des techniciens RTE et d'une équipe d'Enedis mobilisée avec leur nacelle pour l'occasion.

L'activité de parapente nécessite une très bonne préparation et une vigilance accrue. Les réseaux électriques très haute, haute, moyenne et basse tension sont très présents dans la vallée. RTE et Enedis travaillent étroitement avec la Fédération Française de Vol Libre pour sensibiliser les amateurs de vol, quels que soient leurs engins.

Cet accident, sans conséquence grave, permet à Enedis et RTE de rappeler les principales consignes de prudence :

- **Vérifier la présence de lignes électriques**, notamment pour les phases de décollage et d'atterrissage, grâce à l'application Ligne Alerte*.
- **Observer l'environnement et le contexte de vol**, surtout les zones de vent car les voiles peuvent être déviées de leur trajectoire et se trouver en situation dangereuse, proche d'une ligne électrique.
- **Rester attentif aux distances lors du plan de vol**. Ne pas s'approcher des poteaux pour éviter tout risque électrique. Trop s'approcher des câbles peut provoquer une électrisation.
- **Maîtriser les déplacements de l'appareil**, notamment en présence de lignes électriques ou de pylônes. Ne pas hésiter à demander conseil à son club de vol.
- **Ne jamais tenter de récupérer un objet accroché à une ligne électrique.**

En cas de problème, et selon sa gravité, contacter les pompiers (18) et/ou son club de vol.

* **L'application Ligne Alerte, en libre téléchargement sur les téléphones Android et iOS, permet de préparer les vols en identifiant la présence des lignes électriques dans la zone survolée.**



À propos d'Enedis

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 41 000 personnes. Au service de 38,8 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, les opérations de comptage d'électricité (production et consommation) et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité. Entreprise à mission depuis juillet 2023, Enedis a pour raison d'être : « Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable. »

À propos de RTE

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national grâce à la mobilisation de ses 10 040 salariés. RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation. RTE maintient et développe le réseau à haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte près de 100 000 kilomètres de lignes aériennes, 7 000 kilomètres de lignes souterraines, 2 900 postes électriques en exploitation ou co-exploitation et une cinquantaine de lignes transfrontalières. Le réseau français, qui est le plus étendu d'Europe, dispose de 37 interconnexions avec ses pays voisins. En tant qu'opérateur industriel de la transition énergétique neutre et indépendant, RTE optimise et transforme son réseau pour raccorder les installations de production d'électricité bas-carbone.